



Histoire et Analyses des Relations Internationales et Stratégiques

Revue de l'Association des Spécialistes des Relations Internationales et des Etudes Stratégiques Africaines (ASRIESA)

ISSN: 2709-5053



HARIS MARS 2023

Numéro 009



Editée par la Cellule d'Etudes et de Recherches en Relations Internationales (CERRI)

Université Alassane Ouattara

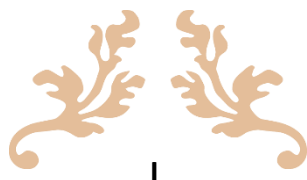
(Bouaké- Côte d'Ivoire)

Histoire et Analyses des Relations
Internationales et Stratégiques
(HARIS)

N°009 Mars 2023

Revue de l'Association des Spécialistes des Relations
Internationales et des Études Stratégiques Africaines (ASRIESA)

ISSN: 2709-5053



Administration de la Revue

Directeur Scientifique :
Professeur M'BRA EKANZA
Simon-Pierre (Professeur
Emérite du CAMES,
Université Félix Houphouët-
Boigny)

Directeur de Publication :
CAMARA Moritié (Professeur
Titulaire d'Histoire des
Relations Internationales,
Université Alassane Ouattara,
Côte d'Ivoire)

Directeur de Rédaction :
KOUAKOU N'DRI Laurent
(Maître de Conférences
d'Histoire des Relations
Internationales, Université
Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire)

**Coordonnateur de
Publication :** SILUE Nahoua
Karim (Maître-assistant
d'Histoire des Relations
Internationales, Université
Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire)

Trésorière : YAO Elisabeth
(Maître-assistante en Histoire
économique, Université
Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire)

Chargés de diffusion : KEWO
Zana (Assistant d'Histoire des
Relations Internationales,
Université Péleforo Gon
Coulibaly, Côte d'Ivoire),

KPALE Boris Claver (Assistant
d'Histoire des Relations
Internationales, Université
Alassane Ouattara, Côte
d'Ivoire)

Webmaster : Ignace ALLABA
(Maître de Conférences
Études germaniques,
Université Alassane Ouattara,
Côte d'Ivoire)

Éditeur : CERRI (Cellule
d'Études et de Recherches en
Relations Internationales,
Université Alassane
OUATTARA)

Website : www.revueharis.org

Courriels : contact1@revueharis.org cerriuao01@gmail.com



Comité Scientifique

-M'BRA EKANZA Simon-Pierre, Professeur Titulaire d'Histoire, Professeur Emérites du Cames (Université Félix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)

-KOULIBALY Mamadou, Professeur agrégé d'Economie, (Université Félix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)

-Abdoulaye BATHILY, Professeur Titulaire d'Histoire (Université Cheick Anta Diop-Sénégal)

-Jean-Noël LOUCOU, Professeur d'Histoire Contemporaine (Université Félix Houphouët-Boigny Côte d'Ivoire)

-KOUI Théophile, Professeur Titulaire Etudes Ibériques et Civilisations Latino-Américaines (Université Félix Houphouët-Boigny Côte d'Ivoire)

-Francis AKINDES, Professeur Titulaire de Sociologie (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)

-ALLADAYE Comlan Jérôme, Professeur Titulaire d'Histoire (Université d'Abomey-Calavi - Benin)

-SAADAOUI Ibrahim Muhammed, Professeur d'Histoire Moderne et Contemporaine, Université de Tunisie. President de la Tunisian World Center for Studies, Research, and Development et de la Tunisian-Mediterranean Association for Historical, Social and Economic Studies -Tunisie)

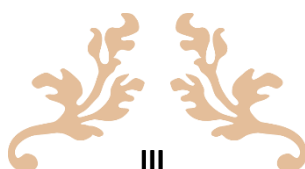
-Ousseynou Faye, Professeur Titulaire d'Histoire (Université Cheick Anta Diop-Sénégal)

-Samba Diakité, Professeur Titulaire de Philosophie (Université Alassane Ouattara- Côte d'Ivoire)

-Esambu Matenda -A- Baluba Jean - Bosco Germain, Professeur en Relations Internationales. (Université de Lubumbashi-République Démocratique du Congo)

-ASSI-KHAUJIS Joseph Pierre, Professeur Titulaire de Géographie (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)

-GBODJE Sékré Alphonse, Professeur Titulaire d'Histoire Politique (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)



Comité de Lecture

-BATCHANA Essohanam, Professeur Titulaire d'Histoire contemporaine (Université de Lomé - Togo)

-AKROBOU Agba Ezéquier, Professeur Titulaire d'Etudes Ibériques et Civilisations Latino-Américaines (Université Félix Houphouët-Boigny-Côte d'Ivoire)

-CAMARA Moritié, Professeur Titulaire d'Histoire des Relations Internationales. (Université Alassane Ouattara- Côte d'Ivoire)

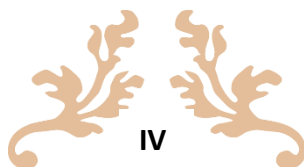
-GUESSAN Benoit, Professeur Titulaire d'Histoire des Relations Internationales (Université Félix Houphouët-Boigny -Côte d'Ivoire)

-N'Guessan Mohamed, Professeur Titulaire d'Histoire Politique (Université Félix Houphouët-Boigny -Côte d'Ivoire)

-Ernest YAOBI, Maître de Conférences d'Histoire des Religions (Université Félix Houphouët-Boigny-Côte d'Ivoire)

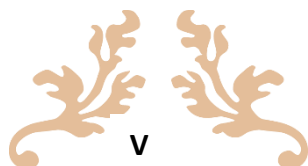
-GOLE Antoine, Maître de Conférences d'Histoire économique (Université Alassane OUATTARA- Côte d'Ivoire)

-BAMBA Abdoulaye, Maître de Conférences d'Histoire des Relations Internationales (Université Félix Houphouët-Boigny -Côte d'Ivoire)



Adresse aux auteurs

La Revue HARIS paraît 4 fois dans l'Année : Mars, Juin, Septembre et Décembre. Les publications de Juin, Septembre et de Décembre sont libres en termes de thématiques des articles et autres contributions et celle de Mars portera à chaque fois sur un thème précis qui est communiqué six mois à l'avance. La revue ne publie que des contributions inédites et de fonds sur tous les champs de recherches des Relations Internationales et des Études stratégiques. La doxa de la revue porte sur la vision africaine des Relations Internationales mais reste ouverte à toutes les visions et points de vue venant de tous les continents. Les normes de présentation des manuscrits sont celles du CAMES (à consulter sur le site de la revue www.revueharis.org). Le manuscrit doit comprendre entre 5000 et 8000 mots et porter les noms et prénoms du ou des auteurs, le nom de l'Institution de rattachement, le mail, et une photo format identité du ou des auteurs.



Sommaire

Ladislav NZE BEKALE

Les défis et les enjeux des lignes directrices relatives à la gouvernance foncière de l'Union Africaine.....7-19

KOUASSI Bahtey Boussou Ghislain

Du chevauchement de deux institutions d'intégration en Afrique de l'Ouest: La CEDEAO et l'UEMOA.....20-34

Mamadou Adama GAYE

Le Fleuve Sénégal au cœur des enjeux géopolitiques : Continuité naturelle ou limite géographique.....35-46

Amon Guy Serge ATCHIE

Les premiers contacts des Portugais avec les Africains de la côte ouest-africaine47-59

Dr. POGOROWA Jérémie

Le désenchantement du discours de l'émergence au Burkina Faso (2005-2014).....60-70

OUATTARA Brahim

Le Carnaval comme moyen de résistance à la perte de l'Africanité des descendants d'enclaves noirs d'Amérique : Du XV^e au XX^e Siècle.....71-85

Dr. Nathanaël T. Niambi

La Chine en Afrique : Diplomatie de la Covid-19.....86-100

Mohamadou Mountaga DIALLO & Mamadou Bouna TIMERA

La gestion des frontières, entre politique institutionnelle et pratiques des populations : L'enjeu de la coopération transfrontalière ? Cas du Sénégal et de ses voisins).....101-117

Dr. NOUMBISSIE TCHAMO Daniel B.

Le concept de Communauté Internationale, sans ou avec l'Afrique ? : Entre approches réaliste et libérale.....118-134

Kando Romaric KAPIEU

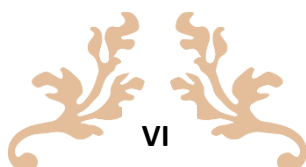
Rivalité Asec-Africa et catégorisation identitaire en Côte d'Ivoire de 1947 à 1993135-146

Emmanuel NDZENG NYANGONE

L'Africanisation de la Diplomatie de la Paix : Etude de cas des bons offices gabonais en Afrique (1977-2008).....147-163

Dr AMEWOUI-EKUE-ADJOKA Folly Mawussey G.

Analyse critique des relations franco-africaines à l'ère de la « Coopération»164-175





Rivalité Asec-Africa et catégorisation identitaire en Côte d'Ivoire de 1947 à 1993

Kando Romaric KAPIEU

Docteur en Histoire contemporaine, Chercheur indépendant

kamedojunior@gmail.com

Résumé

Cet article met en exergue l'évolution du football ivoirien à travers la vie de deux clubs emblématiques que sont l'ASEC et l'Africa-Sport d'Abidjan. Il permet de saisir clairement les conditions de création de ces clubs qui de la période coloniale à la fin des années 1990 furent attribués aux Baoulés pour l'ASEC et aux Bétés pour l'Africa. Cette catégorisation identitaire loin d'être le fruit du hasard est la conjugaison d'éléments à la fois socio-sportifs et politiques. C'est donc l'ensemble de ces éléments que la présente étude se propose d'analyser de 1947, date de création des deux clubs à 1993, date du décès du père fondateur de la Côte d'Ivoire moderne.

Mots clés : Sport-Football-Club-Rivalité-Catégorisation identitaire.

Abstract

This article highlights the evolution of Ivorian football through the life of two emblematic clubs, ASEC and Africa-Sport of Abidjan. It makes it possible to clearly understand the conditions of creation of these clubs which from the colonial period to the end of the 90s were attributed to the Baoulés for ASEC and to the Bétés for Africa. This identity categorisation, far from being the result of chance, is the combination of both socio-sporting and political elements. It is therefore all of these elements that the present study proposes to analyze from 1947, the date of the creation of the two clubs, to 1993, the date of the death of the founding father of modern Côte d'Ivoire who surreptitiously played a role not less negligible.

Keywords: Sport-Football-Club-Rivalry-Identity categorisation.

Introduction

Pratiqué pour la première fois en Afrique précisément en Égypte par des colons britanniques en 1883 (E.B. Kouassi, 2015, p.34), le football foule le sol ivoirien en 1919 par le biais des Apolloniens (N'zima) venus de la Gold Coast (F.J. Amon D'aby, 1954, p.64). Ce sport, de par la simplicité de sa pratique et son caractère collectif parvint à s'imposer au détriment des jeux traditionnels (course à pieds, course de pirogues, danse, lutte, natation...) en Côte d'Ivoire nonobstant ses difficiles débuts.

De plus en plus populaire ce sport donna naissance à plusieurs clubs de football à partir des années 1930. Il s'agit entre autres de la Jeunesse Club d'Abidjan (JCA), le Stade d'Abidjan, l'Association Sportive des Employés de Commerce (ASEC), l'Africa-Sport, l'Association Sportive de la Régie Abidjan-Niger (ASRAN), la Jeanne d'Arc, l'Amicale Pass de Dabou, l'Union Sportive des Clubs de Bassam (USCB), l'Union Sportive des Fonctionnaires d'Abidjan (USFA) (R. Xama, 2016, p.28) et bien d'autres.

Toutefois, deux clubs parmi ceux-ci ont le plus marqué l'histoire sociopolitique de la Côte d'Ivoire du fait de l'étiquette identitaire qui leur a été attribuée. Ce, dans un pays de plus de soixante ethnies où les associations sportives à caractère tribal sont interdites depuis la signature mondiale du protocole d'accord sur les droits de l'homme à Genève en 1948¹. Il s'agit de l'ASEC et de l'Africa-Sport, deux clubs de la ville d'Abidjan dont le derby était une affaire de Baoulé² et de Bété³. Ce

paradoxe soulève la question de savoir comment ces clubs se sont-ils trouvés au cœur de la catégorisation identitaire en Côte d'Ivoire ?

La réponse à cette question a nécessité une utilisation croisée de données bibliographiques, de documents d'archives et d'entretiens. Cette démarche a permis d'articuler ce travail autour de deux grands axes. Dans le premier, il a été question de faire ressortir les conditions de naissance des deux grands clubs rivaux que sont l'ASEC et l'Africa-Sport. Tandis que le second axe montre comment les éléments sociaux sportifs et politiques ont contribué à la catégorisation ethnique de ces clubs.

Au regard de ces axes, cette étude vise à analyser les conditions de naissance et les facteurs de la catégorisation identitaire de ces clubs de 1947, année de leur création à 1993, marquant le décès du père fondateur de la Côte d'Ivoire moderne, l'un des artisans de ladite catégorisation.

1. la naissance des rivaux (1947-1949)

Introduit au sud de la Côte d'Ivoire par le peuple N'zima en 1919 et récupéré par les colons français en 1920, le football tout comme le sport en général connu des débuts tumultueux du fait des préjugés tant du côté du colonisateur que du colonisé. Il fallait de ce fait attendre les années 1930 pour voir de réelles évolutions à travers l'autorisation accordée aux Noirs de créer leur propre club de football. Toutefois, c'est à la décennie suivante que revient le mérite d'explosion en termes de

¹Nations Unies, 1948, *Déclaration universelle des droits de l'homme*, article 02, p.6.

²Les Baoulé sont un peuple de Côte d'Ivoire, vivant pour sa grande majorité au centre du pays, dans les régions de Bouaké et de Yamoussoukro. Ils représentent environ 23% de la population du pays. Ce qui fait d'eux

l'une des plus importantes ethnies numériquement du pays.

³Appartenant au groupe culturel des Krous comportant les Wès et les Didas, les Bétés sont un peuple vivant dans le centre-ouest de la Côte d'Ivoire, notamment dans les régions de Gagnoa, Ouragahio, Soubré, Buyo, Issia Saïoua, Daloa et de Guibéroua.

créations de grands clubs de football ivoirien. C'est donc dans cette période que sont nés l'ASEC et l'Africa-Sport d'Abidjan, objets de cette étude.

1.1. La création de l'ASEC

Longtemps dominé par des clubs « monoraciaux » et mono-ethniques, le paysage footballistique ivoirien connut une évolution progressive vers une intégration régionale et sous régionale avec l'émergence des clubs cosmopolites. Entendons par clubs cosmopolites les clubs de football dépourvus de toute connotation raciale, ethnique, communautaire et tribale.

La naissance de ces types de clubs sur le territoire ivoirien tenait non seulement du souci de rendement de certains clubs, mais aussi des volontés politiques coloniales et postcoloniales de mettre un terme au sectarisme qui pourrait empêcher l'unité nationale du pays une fois l'indépendance acquise. Cette révolution se manifesta en Côte d'Ivoire par la fusion de plusieurs clubs et la réorientation de la politique de certains clubs vers l'ouverture à tous les peuples sans exception.

De 1936 à 1960, le territoire ivoirien fut, du sud à l'est en passant par l'ouest et le centre, touché par ce phénomène qui donna naissance à de grands clubs dont l'ASEC. Créé tout d'abord en 1947 à l'image de l'USFA et l'ASRAN, ce club va au fil du temps s'agrandir et s'ouvrir à tout le monde en passant de l'état d'amicale à celui d'une association. C'est le fruit de l'union des acteurs de commerce originaires du Togo, du Dahomey, de la Côte d'Ivoire, du Sénégal, etc., exerçant dans les entreprises implantées en Côte d'Ivoire pendant la période coloniale.

En effet, inspiré par ses collègues travailleurs unis au sein des équipes de l'USFA et l'ASRAN, Kadjo Kouamé Philippe ambitionna de créer une amicale des acteurs de commerce.

Cette idée, il la partagea avec Agoh Mathieu⁴ qui nous relate les circonstances de la naissance de ce club en ces termes :

L'ASEC a été créée sous l'impulsion d'un jeune très dynamique nommé Kadjo Kouamé Philippe. Ce dernier est venu à moi un jour me partager son idée et son envie de créer une amicale sportive à l'instar de celles des fonctionnaires avec l'USFA, des cheminots avec ASRAN. Cette amicale ne concernait que les commerçants. J'ai aussitôt adhéré à l'idée de Kadjo, car cela représentait une ambition à laquelle nous aspirions tous déjà. Comme moi Kadjo a associé d'autres personnes. [...] Un soir, un beau parterre de personnes s'est réuni à l'avenue 16 rue 12. C'était la toute première réunion du genre. Kouamelan Joseph, Seho Alfred, Louis Bouah, Longueville, Agoh Mathieu (moi-même), etc. assistâmes à cette réunion. Chacun de nous approuva l'idée de la création d'une amicale des employés de commerce. À l'unanimité, M. Kouamelan qui connaissait déjà le football pour avoir été arbitre a été désigné premier président. Ainsi naquit en 1947, l'Amicale des employés de commerce (ASEC). Le premier capitaine de l'ASEC était Amessan Bertrand⁵.

Ainsi se présentent les circonstances de la création de l'Amicale des Employés de Commerce qui devint quelques années plus tard Association des Employés de Commerce (ASEC). Contrairement aux thèses avancées par certains auteurs (E.B. Kouassi, 2015, p.38), les Dahoméens ne furent pas les uniques précurseurs du club Jaune-Noir. Cela s'explique par le simple fait que ceux-ci se retrouvaient déjà au sein des clubs communautaires tels que l'Étoile Filante qui leur permettait de

⁴Agoh Mathieu est le premier Trésorier Général et membre fondateur de l'A.S.E.C Mimosas.

⁵ASEC MIMOSAS n°326 du vendredi 30 janvier 1998, p.10.

s'adonner à la pratique du football. Il n'y avait donc pas d'urgence d'en créer un autre.

Ce qu'il convient plutôt de retenir est que la naissance de l'ASEC tient de la volonté d'union de plusieurs agents de commerce issus d'une mosaïque de peuples et non de la détermination de seuls dahoméens. Car, au-delà de leur cercle communautaire, les différents acteurs de commerce sentirent la nécessité de créer une ambiance de fraternité et de solidarité entre collègues, d'où leur adhésion à l'idée de Kouamé Kadjo Philippe pour la mise en place d'une Amicale sportive. Le jaune et le noir sont les couleurs du club et le cri de guerre est « Pi pi ho !, pi pi oh ! ASEC dans la mimose, synonyme de mimosas, ASEC toujours capable⁶».

Les couleurs du club sont tout aussi significatives que le slogan. En effet, la couleur jaune de l'Amicale des commerçants rappelle celle des fleurs du Mimosas, arbuste de la famille des Acacias. Acceptée à l'unanimité par les membres fondateurs, la couleur jaune vif de cette fleur symbolise la lumière, l'or, donc la puissance. Le noir duquel surgit le mimosa sur le logo, traduit la détermination de l'ASEC à semer chez l'adversaire le deuil, la désolation (R. Xama, 2016, p.74).

Fruit du hasard ou signe du champ ! La volonté de l'ASEC de supplanter le football ivoirien traduit par le choix symbolique du logo se concrétisa en 1949 et donne naissance au slogan du club. En outre, à l'issue d'une saison éclatante couronnée par une victoire historique sur son grand rival, l'Africa-Sport en 1949 avec un score de 2 buts à 1, supporters et joueurs se déportèrent chez le Président Kouamelan à la Villa Nicole sise à Treichville Avenue 21. C'est ainsi que le Président très ému s'adressa à la foule surexcitée en ces termes : « Dans le bilan triomphal, ce soir à la villa Nicole, ASEC dans sa

⁶ASEC MIMOSAS n°326 Art. cit.

Mimose, je dis bien Mimose parce que synonyme de Mimosas⁷ ». Spontanément la foule scanda « Mimoses ! Mimosas ! Mimoses ! Mimosas ! » (R. Xama, 2015, p.73). C'est à partir de cet instant que l'appellation ASEC fut suivie de "MIMOSAS" et que le slogan susmentionné fut adopté.

Conscient du fait que la domination du football ivoirien passe par davantage d'ouverture aux autres, l'ASEC ne ménagea aucun effort pour l'incorporation de l'équipe du quartier dénommée Sol Béni. En effet, après son arrivée à la tête du District Territorial de Football de Côte d'Ivoire (D.T.F.C.I) à la fin des années 1940 le Président Mathieu Ekra demanda à toutes les équipes de niveau 1 d'avoir pour équipe junior celles de niveau 2 afin de mieux organiser le championnat. C'est ainsi que l'ASEC eut pour équipe junior le Sol Beni (M.A. Kipré, 2010, p.64-65)⁸, passant de ce fait du cadre amical désormais trop restreint à celui d'une Association Sportive des Employés de Commerce.

Le club prit son véritable envol avec l'arrivée de Guy Fabre qui en 1954 donna une arme à l'équipe en s'inspirant du "football-exhibitionniste" pratiqué par l'équipe de Sol Beni pour élaborer un jeu basé sur la beauté gestuelle et la facilité (R. Xama, 2015, p.75). C'est donc ce style de jeu qui engendra l'expression « ASEC Mimosas, les enfants s'amusent ⁹ ». Ainsi naquit le mythique club jaune et noir qui au lendemain de l'indépendance marqua le championnat ivoirien de son empreinte indélébile.

⁷ASEC MIMOSAS n°326, Art. cit.

⁸ Sol Beni était une petite équipe des commerçants d'origine Béninoise, Syrienne, Libanaise, Française, Togolaise, Sénégalaise, Malienne, etc. Très prospères dans leurs activités, ces étrangers qualifièrent le sol ivoirien de sol béni. D'où l'appellation de Sol Béni qu'ils donnèrent à leur équipe de quartier.

⁹ASEC MIMOSAS n°326, Art. cit.

1.2-L’Africa-Sport, un club bété ?

Contrairement à l’ASEC, l’Africa-Sport est né des cendres d’un club tribal. Pendant la période de l’entre-deux-guerres, il n’était pas rare de rencontrer ces types de clubs sur le territoire ivoirien. Avec le développement du sport et surtout du football en Côte d’Ivoire, chaque communauté aspirait à la création d’un club de football, vu comme un véritable cadre de distraction et de fraternité.

C’est ainsi qu’après la Seconde Guerre mondiale, une poignée de jeunes décidèrent de mettre sur pied une équipe capable d’accueillir tous les ressortissants du grand ouest à l’instar des clubs tels que l’Union Sportive du Bloc Lagunaire (U.S.B.L.A), le Football Club Agni, la Jeunesse Attié (E.B. Kouassi, 2015, p.40), etc. De cette volonté naquit en 1946 le Club Sportif Bété (C.S.B) qui, pour diverses raisons, devint Africa-Sport en 1947. C’est ce processus de passage d’un club tribal à un club multiethnique que Séry Doua Djibalé Pierre dit Séry Mogador explique en ces termes :

En 1939, je partais signer une licence dans la Jeunesse Club d’Abidjan (JCA) une des premières équipes ivoiriennes où j’ai été l’un des premiers éléments, et comme il existait de nombreuses équipes ethniques à l’époque, mes compatriotes Bailly Pascal et Bailly Vincent (le père de Bailly César Venance de l’AS Sotra) ont fait appel à moi pour créer le CSB en 1946. J’ai convoqué les membres qui sont : Gris Camille, Gassaoud Gaston, Gnakoury Gaston, Bagoudou Gaston et Blé Léon, le premier président de CSB à trouver un autre nom. J’ai proposé Africa Sport qui veut dire l’Afrique en Sport. Ainsi en 1947 j’ai convoqué une assemblée pour proclamer ce

nom. Donc je suis le père fondateur¹⁰.

Si le nom du Club Sportif Bété fut troqué contre l’Africa-Sport, l’équivalent français de l’Afrique-Sport en 1947, il fallait attendre le 27 août de la même année pour que le club se dote d’un statut et règlements lui permettant de remplir les conditions d’un club digne de ce nom. Trois raisons majeures expliquent cette métamorphose. La première tire ses sources du départ de Séry Mogador de la JCA. En effet, meneur de jeu de la jeunesse club d’Abidjan, le départ de Séry Mogador vers le CSB fut très mal accueilli par les responsables.

Ceux-ci dans l’optique de faire revenir leur maestro, partirent en guerre contre le club bété afin de le briser. « Ainsi, quand des équipements sont distribués aux clubs, le CSB est ignoré, s’il n’est condamné à se contenter de tricots en filet barrés de bandes rouges, comme ceux des militaires de l’époque » (R. Xama, 2016, p.60). Cette discrimination sans cesse croissante constitua la première cause qui poussa le CSB à faire sa mue, à se débarrasser de son étiquette de club ethnique.

La seconde raison, elle, s’explique par le souci de rendement du club, car en révisant sa philosophie, le CSB pourrait accueillir tous les joueurs de divers horizons et rivaliser avec ses homologues. Enfin le CSB devait se conformer aux exigences du Comité fédéral des activités physiques et sportives de l’Afrique Occidentale Française (A.O.F) qui ne voulait plus de club à caractère ethnique et tribal. Le rouge et le vert sont les couleurs du club qui a pour symbole l’aigle. Les couleurs et le symbole à l’instar du club, ont eux aussi une histoire et une signification. En effet, selon E.B. Kouassi (2015, p.42) :

¹⁰FRATERNITÉ MATIN, du 11 février 1989, p.11.

en novembre 1948, un jeune européen du nom de Perrin, qui faisait partie des premiers taximans d'Abidjan fit son adhésion au club. Celui-ci toujours vêtu de son tee-shirt de couleur rouge et vert pendant ses journées de travail, transportait les européens de Grand-Bassam à l'aéroport. Perrin proposa alors les couleurs de son tricot aux autres membres du bureau dont il faisait partie en remplacement du violet que portait le Club Sportif Bété (CSB). Car pour lui la couleur "vert-rouge" signifie le courage, l'abnégation et la détermination : d'où l'adage à l'Africa Sport "du sang sur le gazon".

Le choix de l'aigle déployant ses ailes comme symbole du club est motivé par la volonté de domination du football ivoirien voire africain, donc de puissance.

C'est ainsi qu'est né l'Africa-Sport avec pour premier président Gry Camille. Les vert et rouge ne tardèrent pas à faire parler d'eux. Après leur piètre prestation lors du championnat territorial de 1947-1948, ils remportèrent avec l'entraîneur français Paul Gévaudan la Coupe de l'A.O.F. en battant l'ASEC par un score de 5 buts à 0 en 1958 (E.B. Kouassi, 2015, p.42). C'est le début des duels titanesques entre les grands clubs au sommet du football ivoirien.

2-ASEC-Africa, quand le derby abidjanais s'ethnicise (1950-1993)

Au regard de tout ce qui précède, si les deux clubs sont loin d'être tribaux conformément aux dispositions des autorités coloniales de l'époque, alors d'où vient l'accentuation de leur catégorisation ethnique au lendemain de l'indépendance de la Côte d'Ivoire ? Cette question a des réponses à la fois socio-sportives et politiques.

2.1-Les facteurs sociaux sportifs

Si à sa création l'Africa connaissait une rivalité avec la JCA suite au départ de Séry Mogador, celle-ci s'est vite transposée entre

l'ASEC et lui. En effet, dans le cadre des compétitions inter-coloniales, seuls l'ASEC et l'Africa furent les clubs ivoiriens à représenter régulièrement la colonie après le sacre de l'US-Bassam en 1934. Cette sous-représentation, loin de matérialiser la faiblesse du football ivoirien, est preuve de la bonne santé des deux clubs voire du football en Côte d'Ivoire. Car la finale de la coupe d'A.O. F de 1958 fut une question strictement ivoiro-ivoirienne. En outre, l'ASEC et l'Africa après avoir respectivement éliminé la Société Sportive de Guinée (S.S.G.) et le Foyer France-Sénégal (F.F.S.) avec des scores de 4-3¹¹ et de 3-0¹² lors des demi-finales représentèrent la Côte d'Ivoire au sommet du football colonial.

Image 1 : Affiche de la finale de la Coupe de l'A.O. F (1958-1959)



L'Africa (de gauche à droite) : 1-Rustico de Gonzaves, 2-Djounou, 3-Panier, 4-Guede, 5-Ba André, 6-Damaï, 7-N'Zi, 8-Sène Mame Abdou, 9-Touré Sékou, 10-Gnakoury, 11-Bah Julien

L'ASEC (de gauche à droite) : 1-Touré Bakary, 2-Nianzan, 3-Guy Fabre, 4-Kouasso, 5-Aka Marc, 6-Théo Dossou, 7-Kodjo Augustin, 8-Kouadio Kra Koffi, 9-Koumawo, 10-Adama, 11-Dosso.

Source : Journal Paris-Dakar du 02 Mai 1958

¹¹ Journal Paris-Dakar du 15 avril 1958, p.4.

¹² Journal Paris-Dakar du 23 avril 1958, pp.1-4.

L'issue de cette finale fut catastrophique pour l'ASEC qui après sa défaite en finale lors de l'édition précédente sombra une fois de plus face à l'Africa.

Image 2 : Remise du trophée au Capitaine de l'Africa



Panier, le capitaine de l'Africa tenant en main le trophée que vient de lui remettre le Gouverneur derrière qui à l'extrême gauche se tient M. Gomis, président de la Ligue.

Source : Journal Paris-Dakar du 06 Mai 1958

La victoire de l'AFRICA avec un score fleuve de 5-0 (R. Xama, 2016, p.29.) lors de cette finale que le journal Paris-Dakar qualifie de « Chaude explication entre abidjanais¹³ », vient consommer la grande rivalité entre les deux clubs de la ville d'Abidjan débutée lors de la saison 1956-1957. En effet de plus en plus puissante l'ASEC donna une leçon au cours de cette saison à l'Africa-Sport en s'imposant sur un score de 2-1 lors de la phase finale.

C'est cette victoire que plusieurs journaux traduisaient par des titres moqueurs tels que « L'agneau mange le loup », « les enfants terrassent les

grands » (E.B. Kouassi, 2015, p.39) qui donna le coup d'envoi de la rivalité ASEC-Africa. Avec l'indépendance, cette émulation sportive prit une orientation un peu plus identitaire, devenant une affaire de Baoulé, ethnies du Président Felix Houphouët et de Bété, ethnies de Dignan Balli, de Kragbé Gnagbé et de Laurent Gbagbo, tous opposants au régime d'Abidjan. Comment sommes-nous arrivés à cette situation ?

Pour A. Tanoh, l'origine de l'attribution de l'ASEC au peuple Baoulé est à rechercher à la fois dans la Côte d'Ivoire coloniale et postcoloniale :

C'est vrai que l'ASEC n'était pas fondé par les Baoulé, mais la rivalité entre eux et les Bété de l'AFRICA serait venue d'un Monsieur du nom de Konan Yoboué surnommé Pélézini qui a fait les beaux jours de l'ASEC pendant la période coloniale. C'est donc à travers lui que toute sa communauté (Baoulé) s'est sentie concernée par l'ASEC, sinon à la base l'ASEC est l'association sportive des employés de commerce. Ce sont les béninois qui sont à la base de la création de l'ASEC. Mais comme toute activité a besoin d'une histoire, l'ASEC a connu son histoire avec Monsieur Konan Yoboué qui a été le premier joueur baoulé et qui dès les indépendances a porté haut le drapeau de l'ASEC. Après lui est venu Laurent Pokou, un autre baoulé qui donna à l'ASEC ses lettres de noblesse, d'où l'intérêt des baoulé pour l'ASEC. Il y'a également Kassy Kouadio Lucien. Il faut dire qu'à l'ASEC il n'y avait pas que des baoulé, on y trouvait nos frères du nord, des Bété, des Gouro, des Ebrié et bien d'autres. C'est dire que l'ASEC n'était pas seulement une affaire de baoulé. Mais la politisation ASEC-AFRICA est venue d'Houphouët¹⁴.

¹³ Journal Paris-Dakar du 06 Mai 1958, p.4.

¹⁴TANOAH Konan Amédée, Chef du Service qualification licences de la FIF, entretien réalisé le 19/11/2018 à 15h à la FIF.

Ainsi s'explique en partie les causes de l'attribution du club jaune et noir au peuple baoulé. Quant à l'Africa, il n'a pas pu véritablement se départir de ses origines bété bien que composé de joueurs venus de divers horizons. Cela s'explique par le fait que la majorité des présidents ayant dirigé ce club sont d'ethnies bété d'une part, et d'autre part le Sporting Club de Gagnoa représentait la pépinière de joueurs du club vert et rouge. De ce fait l'Africa a toujours été considéré comme un club bété à l'image de son ancêtre Club Sportif Bété disparu en 1947. Cet étiquetage de ces clubs se matérialisait lors des matchs ASEC-Africa qui constituaient le cadre de défi entre les deux peuples du centre et du centre-ouest de la Côte d'Ivoire. Cette rivalité était telle qu'elle fut caricaturée par le célèbre groupe ivoirien, Magic System à travers son titre *Mi Wan Gno* dont cet extrait donne une idée du degré de catégorisation identitaire des deux clubs :

Le bété lui dit mon frère je sais que tu es baoulé. Baoulé c'est ASEC, bété c'est Africa. À cause d'Académie on peut même plus dormir. Si tu as confiance pardon viens on va parier. Si ASEC il marque faut me gifler. Mais si Africa il marque je vais te tuer. [...] Ballon a commencé, voilà 20^{ème} minute. Malheur pour bété Zezeto a marqué. Sans difficulté le bété il tend sa joue. Chez le baoulé c'est pas le bété il voit. Quand il se concentre c'est Gbagbo il voit. En même temps il a déjà giflé. [...] Deuxième but d'ASEC, deuxième douleur du bété, le baoulé a déjà giflé. Tellement il a giflé le bété a toussé. Le bété pour finir il ne cherchait plus égalisation. Chercher un but seulement pour tuer le baoulé. [...] Dieu merci pour bété. Penalty pour Africa. Tellement bété est content il pleurait de joie. [...] Penalty marqué le bété commence à danser. Il a oublié que baoulé paye pas crédit. Il fini de danser baoulé a disparu. [...] Bété s'est

dit quelque chose. Si baoulé paye pas crédit, ça c'est son problème. Mais pour nous les bété ça laisse pas à l'étranger. [...] Le bété se promène dans toutes les tribunes il dit *Mi wan gno*, si tu as répondu *gno*, c'est que tu es baoulé il va te gifler aussi. [...] A cause de un but seulement. Il a giflé dix-sept baoulés¹⁵.

Cet extrait se passe de tout commentaire, même s'il ne relate pas une histoire réelle, il a le mérite de dépeindre avec éloquence la stigmatisation dans le milieu du football ivoirien à travers l'ASEC et l'Africa à un moment donné de leur histoire. Ici le terme Académie employé dans le texte renvoie au nom donné à un centre de formation de football en Côte d'Ivoire. Créé en 1994 par l'entraîneur français Jean-Marc Guillou en partenariat avec le club ivoirien de football, l'ASEC-Mimosas, ce centre est installé à Sol-Béni sis à Mpouto dans la ville d'Abidjan.

C'est ce centre qui contribua remarquablement au rayonnement de l'ASEC à partir de l'année 1999 à travers la qualité et la performance de ses joueurs. Quant à l'expression "*Mi wan gno*" qui fait office du titre de la chanson, elle est extraite du dialecte baoulé et signifie littéralement en français "je dis". Elle matérialise l'identité ethnique à travers laquelle le supporter bété de l'Africa reconnaît le supporter baoulé de l'ASEC. Car pour lui tous les baoulés sont forcément supporters de l'ASEC.

Au-delà des facteurs purement sportifs de l'étiquetage ethnique de ces deux clubs il importe de souligner des facteurs politiques qui le sous-tendent.

2.2-Les ferments politiques

La bonne santé de l'économie ivoirienne au lendemain de l'indépendance, constituait un des

¹⁵Magic System, 31 décembre 2002, « *Mi Wan Gno* », in *1^{er} Gaou*, Akwaba.

pilliers de la stabilité du régime Houphouët nonobstant quelques oppositions. Mais débuté dans les années 1980, le marasme économique que connu la Côte d'Ivoire mit au jour la vulnérabilité du régime d'alors, l'obligeant ainsi à user de tous les stratagèmes en vue d'assurer sa survie.

C'est donc à partir de cet instant que l'intervention des autorités ivoiriennes dans le sport et plus particulièrement dans le football s'est accrue. Cela s'explique par le fait que cette stratégie a depuis la Rome Antique fait ses preuves, ce à travers le slogan "*Panem et circenses*" (du pain, et des jeux) qui traduisait toute bonne politique menée par le pouvoir romain (P.G. Nouama et Al, 1984, p.11). Alors en Côte d'Ivoire et surtout dans une période de crise économique, « l'activité sportive, qui insère dans ses structures la frange la plus importante et la plus fragile d'un pays, la jeunesse, ne peut pas être laissée en marge de la vie nationale » (P.G. Nouama et Al, 1984, p.11).

Ainsi, depuis l'indépendance, particulièrement le début des années 1980 jusqu'en 1993, les compétitions nationales et internationales de football ont servi d'instrument de quête de stabilisation du régime en place. En outre, pour éviter tout soulèvement populaire, la pratique du football qui touchait une partie importante de la population ivoirienne se devait d'être encadrée par le pouvoir politique. D'ailleurs cette vision est largement expliquée dans l'avant-propos de *l'Almanach Ivoirien des Sports 1984*.

Dans cet avant-propos, les auteurs (P.G. Nouama et Al, 1984, p.11) tentant de répondre à la question de savoir les raisons de l'édition d'un Almanach du sport aux Éditions du Parti Démocratique de Côte d'Ivoire (P.D.C.I), parti unique, écrivaient ceci :

Quelques personnes bien intentionnées nous ont demandé :

« Pourquoi un Almanach Sportif aux Éditions du Parti ? »

Il faudrait peut-être se remettre à l'idée que sport et politique, ont toujours fait bon ménage, et sont restés intimement liés. [...]Le ministère de la Jeunesse et des Sports, d'une manière générale, définit dans tous les pays la politique sportive de l'État. [...] C'est à dessein donc que de nombreuses manifestations sportives sont présidées par des personnalités politiques. D'ailleurs, beaucoup de politiciens doivent tout ou partie de leur notoriété au sport et certains sont même venus à la politique par le biais du sport. Ce n'est pas non plus simple coïncidence ou opportunité d'infrastructure si les stades qui servent de théâtre aux manifestations sportives offrent aussi leur cadre à des meetings politiques. Toutes ces raisons sont suffisantes pour justifier l'intérêt des Éditions du Parti pour le sport. Un Almanach des Sports a bien sa place dans la série des ouvrages spéciaux de Fraternité-Hebdo.

À travers ces lignes, l'on saisit aisément les fondements de l'intérêt que les autorités ivoiriennes portaient à la pratique du sport voire du football en Côte d'Ivoire. Ce regard particulier du pouvoir politique s'apercevait d'une part à travers l'évolution des deux grands clubs de football de la capitale ivoirienne, à savoir l'ASEC et l'Africa.

Le premier club créé par les commerçants et le second né sur les cendres du Club Sportif Bété pendant la période coloniale, furent à un moment donné de leur histoire, engagés dans une rivalité qui à l'origine n'avait rien de politique. Mais au fil de leur évolution, cette émulation sportive fit l'objet d'une récupération politique de la part des autorités ivoiriennes en vue d'assurer la stabilité et la longévité de leur régime.

À travers ces deux grands clubs, l'intrusion du pouvoir politique dans les activités footballistiques atteignit son paroxysme. Car ceux-ci, avec l'intérêt qu'ils suscitaient chez la population ivoirienne servirent de levier de stabilisation du régime Houphouët, qui n'hésitait pas à les investir de l'intérieur. Pour le régime, qui contrôle ces deux importants clubs de la capitale contrôle en partie la population qu'ils drainaient avec eux. Surtout dans le contexte où le baoulé à travers l'Africa voit une propriété exclusive des bétés, peuple historiquement opposé à la gouvernance de leur "Nanan" (le chef, le roi), le père de la nation ivoirienne, le Président Félix Houphouët-Boigny.

C'est ce que le groupe Magic System traduit en ces termes « Chez le baoulé c'est pas le bété il voit. Quand il se concentre c'est Gbagbo il voit. En même temps il a déjà giflé¹⁶ ». Le bété quant à lui voit à travers l'ASEC le peuple baoulé qui depuis l'indépendance s'est accaparé du pouvoir et qui pille les biens du pays. C'est donc sur ce fond on ne peut plus de rancœur que A'salfo et ses compagnons dépeignent les faits, « À cause de un but seulement. Il(le bété) a giflé dix-sept baoulés¹⁷ ».

Au regard de ces faits, ces clubs furent subrepticement surveillés de façon constante. Cette surveillance est dite subreptice en ce sens que du début de son règne jusqu'à sa disparition, le Président Félix Houphouët-Boigny n'avait jamais affiché son appartenance à un club de football¹⁸. Le chef de l'État ivoirien s'offrait cependant le droit de regard sur l'évolution des deux clubs.

C'est d'ailleurs cette stratégie que Gaoussou Diomandé tente d'expliquer avec le cas Africa-Sport et son président Zinsou Simplicie. Selon lui l'avènement de Zinsou, gendre du Président Houphouët aux affaires du club vert et rouge fut le fruit d'une stratégie politique de la part du chef de l'État en vue de contrôler de l'intérieur ce club, ce à des fins politiques¹⁹. Aussi, cette stratégie visait à redynamiser ce club qui à un moment présentait des signes d'essoufflement.

De la sorte, le championnat ivoirien demeurait plus attrayant, capable de distraire le peuple et le détourner par la même occasion des dures réalités du moment. Pour A. Tanohavec l'affaire Dignan Bailli, Kragbé Gnagbé et Laurent Gbagbo²⁰, l'Africa était vu par le régime d'Houphouët comme le club Barcelone d'aujourd'hui, porte étendard de la Catalogne. C'est pourquoi le Président suivait de plus près l'évolution de l'Africa et se réjouissait lorsque le club vert et rouge venait à gagner son match contre l'A.S.E.C, car pour lui cela permettrait aux Bétés de jubiler en oubliant un tant soit peu la chose politique²¹.

Dès lors, l'affaire ASEC-Africa devint une stratégie politique visant à surveiller, canaliser et endormir le peuple ivoirien et plus particulièrement le peuple bété pour le bien-être du régime. Cette stratégie fonctionna parfaitement car la catégorisation ethnique de ces deux clubs demeura soutenue, ce sans incidents majeurs entre Baoulés et

¹⁶Magic System, 31 décembre 2002, « Mi Wan Gno », in *1^{er} Gaou*, Akwaba.

¹⁷Magic System, 31 décembre 2002, « Mi Wan Gno », in *1^{er} Gaou*, Akwaba.

¹⁸IRIE Bi Gohi Marc, ancien gardien de but à l'A.S.E.C, entretien du 28/10/2018 au Complexe Djessy Jackson de Yopougon, de 10h15 à 11h45.

¹⁹ DIOMANDE Gahoussou, Agent de qualification licence à la F.I.F, ami de Lama Bamba, ancien entraîneur des Eléphants, entretien réalisé au siège de la FIF le 30/11/2018 à 14h 30.

²⁰TANO H Konan Amédée, Chef du Service qualification licences de la FIF, entretien réalisé le 19/11/2018 à 15h à la FIF.

²¹TANO H Konan Amédée, Chef du Service qualification licences de la FIF, entretien réalisé le 19/11/2018 à 15h à la FIF.

Bétés jusqu'à la mort du Président Houphouët le 07 décembre 1993.

Conclusion

Tous nés au cours de la période coloniale, l'Africa-Sport et l'ASEC sont deux clubs liés par le hasard du destin. Si le premier fut créé sur les cendres d'un club à caractère ethnique, le second lui est le fruit de l'union de peuples issus de divers horizons.

Leur catégorisation ethnique, à savoir baoulé pour l'ASEC et bété pour l'Africa découle d'un subtil mélange d'éléments sociaux sportifs et politiques. Pour ce qui est des éléments sociaux sportifs ils sont d'ordre colonial et postcolonial. La rivalité entre ces deux clubs fut consommée dès les premières heures de leur création et le brillant passage de certains joueurs baoulés au sein du club jaune et noir, ce jusqu'au lendemain de l'indépendance, a jeté les bases de leur catégorisation identitaire.

Surtout que l'Africa était considéré dès sa création comme la propriété des bétés (bien qu'ayant des joueurs de divers horizons en son sein). Quant aux éléments politiques, ils sont étroitement liés à la volonté des autorités postcoloniales ivoiriennes, qui dans la gestion du pouvoir ont bien voulu se servir du football et particulièrement de l'ASEC et de l'Africa.

Que les facteurs de l'étiquetage ethnique des éternels rivaux abidjanais soient d'ordres sociaux sportifs ou politiques, il est à retenir que le football à travers ces deux clubs ivoiriens s'est présenté comme un observatoire de la société ivoirienne de 1948 à 1993. Observatoire en ce sens qu'il a permis de cerner les peuples farouchement

engagés dans la lutte pour le pouvoir politique en Côte d'Ivoire.

Il a également permis d'observer le sens de vivre ensemble des Ivoiriens dans la mesure où nonobstant la catégorisation identitaire à travers le derby des deux clubs de la capitale abidjanaise, aucun affrontement majeur ne fut déploré entre les boualés et les bétés. Bien au contraire cette étiquette identitaire a contribué à la motivation et à l'accroissement de l'intérêt du peuple ivoirien pour son championnat.

Bibliographie

AMON D'ABY François Joseph, 1954, *La Côte d'Ivoire dans la cité africaine*, Paris, Editions Larose, 206p.

ASEC MIMOSAS n°326 du vendredi 30 janvier 1998, p.10.

FRATERNITÉ MATIN, du 11 février 1989, p.11.

Journal Paris-Dakar du 06 Mai 1958, p.4.

Journal Paris-Dakar du 15 avril 1958, p.4.

Journal Paris-Dakar du 23 avril 1958, pp.1-4.

KIPRE Michel Alex, 2010, *Les secrets de l'Académie*, Abidjan, Frat Mat Éditions, 382p.

KOUASSI Bada Etienne, 2015, *Histoire du sport : Contribution à l'étude des activités sportives occidentales en Côte d'Ivoire 1920-2006*, Thèse de doctorat unique en Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny, 674 p.

Magic System, 31 décembre 2002, « Mi Wan Gno », in *1^{er} Gaou*, Akwaba.

Nations Unies, 1948, *Déclaration universelle des droits de l'homme*, article 02, 62p.

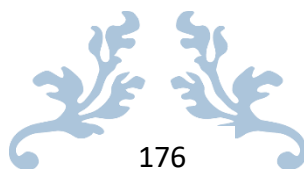
NOUAMA Guy-Pierre et Al, 1984, *L'Almanach Ivoirien des Sports n°1*, Fraternité-Hebdo, p11.

XAMA Ricardo, 2016, *L'Épopée du football ivoirien*, Abidjan, Africa Reflets Éditions, 213 p.

Numéro 009 Mars 2023
Histoire et Analyses des Relations Internationales
et Stratégiques (HARIS)

Revue de l'Association des Spécialistes des Relations
Internationales et des Études Stratégiques Africaines (ASRIESA)

ISSN: 2709-5053





HARIS N°009 Mars 2023